

tests nationaux à vaires-sur-marne

BATEAU, MUSCULATION ET COURSE À PIED ... Sept Alsaciens ont passé, le week-end dernier à Vaires-sur-Marne, les derniers tests avant les sélections finales pour les équipes de France. Si certains étaient sélectionnés d'office (comme le Strasbourgeois Burger), d'autres ont tenté de décrocher le précieux sésame.

Elle aurait pu s'en passer, mais la Mulhousienne Joanne Mayer a tenu à disputer ces tests qui lui ont permis notamment de s'étalonner face à Sarah Guyot, la numéro un française.

Avec un chrono de 9'10"5, Mayer s'impose sur 2000m et prend la 3e place sur 200m (44"84) dans la même seconde que ses concurrentes directes.

« Je suis quand même un peu déçue de mon 200, glisse la Mulhousienne. J'ai fait un bon départ mais le bassin était déchaîné, avec du vent et des vagues. Comme je suis légère, je me suis à un moment donné fait balader. J'espère que les conditions seront meilleures aux sélections finales...»

Difficile en revanche pour Sophie Gaume, dans la même catégorie. Elle termine 10e ex-aequo au général avec une 12e place sur 200m (51"59) et une 10e place sur 2000 (10'16"1). Guillaume Keller prend la 18e place au général chez les juniors avec une intéressante 5e place dans le 2000m en 9'08"6.

Strasbourg Eaux-Vives avait quatre engagés. Arnaud Fischer (junior) prend la 2e place au classement général ce qui confirme sa progression à la fois sur l'eau et dans les tests physiques.

Arthur Taubner (junior), 8e, a prouvé son potentiel sur distance courte où il a une très belle carte à jouer pour l'équipe de France.

Chez les seniors, Lucas Stammeler revient doucement aux affaires. 20e de ces tests, il s'est raté sur 200m mais s'est positionné de manière intéressante sur le 1000m, sa distance de prédilection.

Etudes obligent, Nathanaël Gaudron n'a pas pu effectuer une charge d'entraînement suffisante. D'où sa 24e place à ces tests.

Les athlètes retenus après ces tests seront qualifiés pour les sélections nationales du 1er au 4 mai à nouveau sur le bassin de Vaires-sur-Marne.

par C.S. et E.J, publiée le 03/04/2014 à 05:00